



COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Certificat AEO
N° FR00001040

1. Titulaire du certificat :

S.A.S. BANSARD INTERNATIONAL
N° EORI : FR310746425

7-19 RUE DES QUINZE ARPENTS
94310 ORLY

2. Autorité de délivrance : FR 750681
Direction Générale des Douanes et
Droits Indirects

Le Directeur fonctionnel,
chef du bureau E/3


Pascal REGARD

Le titulaire mentionné dans la case 1 est un

Opérateur Économique Agréé

~~Simplifications douanières~~

~~Sécurité et sûreté~~

~~Simplifications douanières / Sécurité et sûreté~~ ✓

3. Date de prise d'effet du certificat : 27/07/2012





DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS
SOUS-DIRECTION DU COMMERCE INTERNATIONAL
BUREAU E/3 – POLITIQUE DU DEDOUANEMENT
11, RUE DES DEUX COMMUNES
93558 MONTREUIL CEDEX
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Montreuil, le 16 JUIL 2012

Dossier suivi par : Benoît Cluis
Téléphone : 01 57 53 46 19
Télécopie : 01 57 53 49 40
Mél : dg-e3-oca@douane.finances.gouv.fr

Réf : 120917

Monsieur,

Votre demande n° FR00001040 relative à l'octroi du certificat AEO simplifications douanières / sécurité-sûreté a été acceptée. Vous trouverez ci-joint, le certificat qui vous a été délivré.

J'appelle votre attention sur l'obligation qui vous incombe, conformément aux dispositions d'application du code des douanes communautaire telles que modifiées par le règlement CE 1875/2006 à l'article 14 quater(vicies1), l'opérateur économique doit informer l'autorité douanière de délivrance de « (...) tout événement survenu après la délivrance du certificat et susceptible d'avoir une incidence sur le maintien ou le contenu de ce dernier ». Cette démarche devra se faire auprès du Service régional d'audit de Paris Est, 9 cours de l'Arche-Guédon, BP 115, 77207 TORCY Cedex 01.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur fonctionnel
Chef du bureau E/3

Pascal REGARD

Monsieur Simon TINTO
Président de la S.A.S. Bansard International
7-19 rue des Quinze Arpents
94310 ORLY